

Présidence

Vice-Président du conseil d'administration

Franck LE DERF

Direction Générale des services

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr**Conseil d'administration - URN****7 juillet 2023****Délibération n°CA-2022-100***À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 22 votants, dont 10 membres représentés***Renouvellement du Label « Génération 2024 »**

- Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation
- Vu la note annexe

Approbation de la demande de renouvellement du Label « Génération 2024 »

Pour	24
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve la demande de renouvellement du Label « Génération 2024 »

Fait à Rouen, le 7 juillet 2023

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

Présidence
Vice-président du Conseil académique, champ de
formation et de recherche Matériaux, Énergie,
Numérique, Environnement
Philippe PAREIGE

Mont Saint-Aignan, le 30 juin 2023

Note à l'attention de mesdames et messieurs les
membres du conseil d'administration
Séance du 07 juillet 2023

Objet : Renouvellement de label « Génération 2024 »

Le label « Génération 2024 »

Dans la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) est créé en 2018 le label « **Génération 2024** ». Ce label consiste à mobiliser les établissements scolaires et de l'enseignement supérieur de toute la France autour de projets portant sur l'olympisme et le paralympisme, et ce en bénéficiant de l'énergie unique des JOP 2024.

Dès lors, l'objectif de ce dispositif vise à favoriser la promotion des valeurs olympiques (i.e. excellence, amitié et respect) et paralympiques (i.e. courage, détermination, inspiration, égalité) tout en développant la pratique physique de la jeunesse.

Délivré par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ce label a pour ambition de renforcer les passerelles entre le monde scolaire et universitaire et le mouvement olympique et sportif. Il s'inscrit dans le projet des établissements afin de renforcer leurs objectifs d'inclusion, de durabilité, de santé, de respect ou d'engagement citoyen.

Dans ce cadre, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES) est chargée au niveau régional, sous l'autorité du préfet de région et de la rectrice de la région académique Normandie, de favoriser une dynamique collective et territoriale autour des JOP 2024. Elle est également chargée de la validation des demandes de labellisation des établissements normands. Dans ce contexte et au regard des nombreuses actions et manifestations qu'elle a mise en place, l'Université de Rouen Normandie (URN) a obtenu le label *Génération 2024* en 2019 pour une période de trois ans. Sur cette période, de nombreux projets ont été mis en œuvre en lien notamment avec les établissements scolaires. Les enseignants-chercheurs, étudiants et personnels de l'URN engagés dans la démarche se sont impliqués auprès des écoles, des collèges et des lycées de Seine-Maritime et de l'Eure à travers différents ateliers sportifs et culturels. A titre d'exemple, la « Journée Elém'Olympe »¹ a réuni plus de 300 écoliers (i.e. CE2, CM1 et CM2) sur le centre sportif des Coquets de Mont-Saint-Aignan autour d'ateliers encadrés par des étudiants et enseignants de l'UFR STAPS.

Alors que la période de labellisation de l'établissement s'est achevée en 2022, l'URN a tenu à poursuivre les initiatives *Génération 2024* mises en place. Plus encore, depuis février 2023, une nouvelle dynamique est enclenchée à travers le projet « Université Olympique et Paralympique » de l'établissement. Elle se

¹ <https://www.montsaintaignan.fr/retour-en-images-sur-elem-olymp>

traduit notamment par l'organisation des deux événements phares du calendrier *Génération 2024* que sont la **Semaine Olympique et Paralympique** et la **Journée Olympique**. Ces éléments constituent des arguments forts permettant d'envisager un renouvellement du label pour l'URN.

L'Université de Rouen Normandie et le projet « Université Olympique et Paralympique »

C'est ainsi qu'une « Semaine Olympique et Paralympique - URN 2023 »² a été organisée du 3 au 7 avril, permettant de rendre visible les multiples initiatives mises en place au sein de l'établissement. Lors de cet événement : a) plusieurs centaines de personnes (étudiants, professionnels, personnels, bénévoles, etc.) ont assisté aux différentes manifestations, b) plusieurs dizaines d'experts reconnus, du local à l'international, sont venus partager leurs connaissances, c) de nombreux laboratoires et composantes de l'URN et d'autres universités se sont investis pour la réussite de l'événement. Par ailleurs, les différentes initiatives et sessions proposées dans ce cadre ont permis de : a) éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen, b) sensibiliser le plus grand nombre aux valeurs olympiques et paralympiques, c) découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif en organisant des ateliers de pratique sportive dans les écoles, collèges et lycées, d) proposer des conférences sur des sujets liés à l'olympisme et à l'univers olympique, e) participer à la modification du regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des parasports.

Dans le prolongement, d'autres projets entre l'URN et les établissements scolaires ont vu le jour. Ainsi, le collège Louis Pasteur de Petit-Couronne, le lycée de la Vallée du Cailly à Déville-lès-Rouen et l'établissement ont par exemple proposé un colloque visant à se plonger dans l'histoire de la culture hip-hop³.

De même, le 23 juin dernier a été organisée la « Journée Olympique - URN 2023 »⁴, initiative saluée par la DRAJES. Enfin, cette reconnaissance de la dynamique collective de l'URN s'illustre également par le soutien officiel de Madame Amélie OUDEA-CASTERA, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, du Comité National Olympique et Sportif Français (Madame Brigitte HENRIQUES) et de l'Académie Nationale Olympique Française (Monsieur Arnaud RICHARD) dans le processus de création du **Centre d'Études et de Recherches Olympiques Université de Rouen Normandie** (CEROUEN).

Dans le but de poursuivre les projets fédérateurs et structurants autour de l'olympisme et du paralympisme qui s'inscrivent dans le projet « Université Olympique et Paralympique » de l'URN, il apparaît pertinent de demander le renouvellement de la labellisation « Génération 2024 » de l'établissement. Le processus de renouvellement de ce label se résume à une démarche simplifiée par rapport à la demande de labellisation initiale. Aussi, il s'agit de montrer l'impact effectif ou souhaité de l'action sportive, artistique ou culturelle sur le projet éducatif de l'établissement. Cela renvoie à quatre objectifs : a) développer des projets structurants avec les organisations sportives locales, b) participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques, c) adapter le parcours des sportifs de haut-niveau et d) mettre à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement aux associations sportives et entreprises locales⁵.

En ce sens, sous la coordination de Nicolas Chanavat, chargé de mission « Université olympique et paralympique », en lien avec l'ensemble des vice-présidentes et vice-présidents (la mission étant de nature transversale), les composantes, directions, services et laboratoires (en particulier, UFR STAPS, SUAPS, laboratoire CETAPS), un dossier de demande de renouvellement a été constitué afin d'être

² <https://www.univ-rouen.fr/agenda/semaine-olympique-et-paralympique/>

³ <https://www.univ-rouen.fr/agenda/de-h-i-p-h-o-p-aux-jo-de-2024/>

⁴ <https://www.univ-rouen.fr/agenda/journee-olympique/#:~:text=C%27est%20ainsi%20que%20plusieurs,approche%20«%20par%20le%20haut%20»>.

⁵ <https://medias-generation.paris2024.org/2023-06/Guide%20de%20labellisation%20-%20Enseignement%20supérieur.pdf>

déposé sur la plateforme dédiée. L'établissement s'engagera ainsi à poursuivre et renforcer son action dans le respect du cahier des charges du label *Génération 2024*.

Il est demandé aux administrateurs de se prononcer sur la demande de renouvellement du label « Génération 2024 des établissements de l'enseignement »